

Bulletin municipal n°24

2016



BOISVILLE-LA-SAINT-PERE

Nous voilà déjà en 2016, il me semble ne pas avoir vu passer l'année 2015.

Je pense que vous retrouvez avec plaisir ce traditionnel bulletin municipal : journal d'informations, de communication, d'explications de la vie communale de Boisville-la-Saint-Père.

La vie Communale ne s'est ni arrêtée, ni ralentie un seul instant pour vos élus toujours aussi impliqués dans chaque commission, chaque réunion, disponibles pour faire avancer et rayonner notre village. Je les en remercie.

Tout ce qui va vous être présenté dans les différentes rubriques de ce journal ne peut être que l'œuvre d'une équipe, ayant par ailleurs une vie professionnelle et familiale au quotidien. Gardons toujours ceci à l'esprit.

Nous parlerons finances. L'endettement important de la commune va devoir composer avec la baisse des dotations et des subventions annoncées. Exercice difficile, mais avec une vision réaliste des difficultés possibles. Julien Doussineau vous expliquera notre stratégie.

Nous énumérerons les travaux réalisés ou en cours. Je laisse le soin à Olivier Bourguine de vous brosser le tableau de cette année écoulée.

Philippe Maisons vous parlera lui, de la commission des fêtes avec ses nombreuses manifestations et commémorations 2015 et les projets pour 2016.

La loi NOTRE promulguée le 07 août 2015 accompagnant la réorganisation du territoire français et menée au pas de charge par les services de l'Etat a soulevé de vraies interrogations en cette fin d'année 2015. Nous y avons répondu après consultation des différentes parties. Je m'en expliquerai dans ce journal.

Un projet de fusion avec la commune d'Allonnes pour créer une commune nouvelle est aussi à l'ordre du jour. Toutes ces réflexions sont importantes.

Outre la méthode de nos politiques et quelques soient nos opinions et nos craintes légitimes, je suis de ceux qui pensent que notre avenir nous appartient et qu'il est de la responsabilité pleine et entière du Maire d'être acteur plutôt que victime de tous ces profonds changements.

Une vision à plus long terme, plus moderne, plus économe de nos territoires ruraux se profile, évoluons pour saisir cette belle opportunité qui bouscule certainement quelques codes vieillissants, mais qui je pense nous fera rentrer de plain-pied dans le XXIème siècle.

Restons vigilants, actifs, optimistes et n'ayons pas peur du changement quand il semble être dans l'intérêt général.

Je ne peux malheureusement pas oublier que l'année 2015 a été marquée par deux ignobles attentats nous laissant somme toute dépourvus face à l'horreur.

Ne baissons pas les bras devant tant de lâcheté, soyons solidaires des familles endeuillées mais surtout prenons le temps pour analyser cette situation nouvelle et trouver des réponses à notre niveau.

Chères Boisvilloises, Chers Boisvillois, je vous souhaite au nom du Conseil municipal, et en mon nom, tous nos vœux de bonheur, de réussite, de paix pour cette nouvelle année 2016.

Bertrand CHIFFLET

La loi NOTRe : de quoi s'agit-il ?

C'est une nouvelle organisation du territoire de la République.

Les conséquences de cette réorganisation :

- + Le nouveau découpage des Départements : moins de cantons
- + La nouvelle répartition des Départements à l'intérieur de nos Régions : réduction du nombre de Régions
- + Le renforcement des Intercommunalités : Passage de 5 000 habitants à 15 000 habitants minimum

Les compétences des régions :

- + Les anciennes compétences conservées par les régions :
 - ✓ Contrat de plan
 - ✓ Gestion des transports régionaux de voyageur TER
 - ✓ Formation professionnelle continue et d'apprentissage
- + Les nouvelles compétences :
 - ✓ Développement économique, innovation, internationalisation
 - ✓ Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires
 - ✓ Plan régional de prévention et de la gestion des déchets
 - ✓ Gestion des services non urbains de transport

(Les transports scolaires peuvent être confiés au Département par délégation)

Les compétences du Département :

- ✓ Voirie Départementale
- ✓ La solidarité qui représente le gros du budget (enfance, personnes âgées, handicapées, aide sociale, précarité énergétique)
- ✓ L'éducation liée à la gestion des collèges
- ✓ Le SDIS (service Départemental d'incendie et de secours)
- ✓ Action culturelle et sportive

La loi NOTRe : quelles conséquences pour notre commune ?

Conséquences importantes pour la commune de Boisville-la-Saint-Père.

Le Préfet d'Eure et Loir nous a proposé une modification du schéma intercommunal :

Nous avons été consultés pour avis afin de rejoindre le regroupement des 3 CCB, Voves, Janville, Orgères.

Chartres Métropole a proposé une intégration possible de certaines communes dont nous faisons partie.

Après consultation des différents avis, le Conseil Municipal a voté le refus d'intégrer le schéma proposé et a délibéré pour rejoindre Chartres Métropole.

L'instance délibérante de CHARTRES Métropole a validé notre demande.

La prochaine étape est le passage en CDCI (commission Départementale de coopération intercommunale) à la fin du mois de janvier pour une réponse fin mars de la Préfecture validant notre choix ou invalidant celui-ci.

Outre la méthode de nos politiques, loi votée au pas de charge (promulguée en août 2015 applicable au 1 janvier 2017) et quelques soient nos opinions et nos craintes légitimes, je suis de ceux qui pensent que notre avenir nous appartient et qu'il est de la responsabilité pleine et entière du Maire d'être acteur de nos choix plutôt que de subir, à l'aube de changements profonds dans l'organisation des collectivités.

En parallèle, un second chantier s'est ouvert :

Cette idée s'est imposée à nous Maires de Boisville et d'Allonnes : le rapprochement de nos deux villages.

Même côté de RN154, complémentarité de territoire, regroupement scolaire, secrétaire de mairie identique, tout ceci pouvant nous permettre d'envisager la création « d'une commune nouvelle ». Les services de la Préfecture viennent de nous confirmer que le gel de la baisse drastique de la DGF serait effectif pour une durée de trois ans si la décision est prise avant la fin juin 2016.

Tout ceci fera l'objet d'information à la population, lors d'une réunion publique que nous organiserons pour vous tenir au courant des avancées de chaque dossier et pour répondre à vos interrogations.

Évoluons pour saisir cette opportunité qui bouscule certainement quelques codes vieillissants, intenable à l'avenir. Ceci je pense assurera notre pérennité dans le XXIème siècle.

Le maire,

Bertrand CHIFFLET

Comptes administratifs 2015

Un budget 2015, au plus près de la réalité, a été monté pour pouvoir anticiper la baisse de DGF (dotation globale de fonctionnement). La DGF est la principale ressource du budget communal. Elle représentait environ 153 000€ en 2015, soit 30% du budget.

Cette dernière va baisser progressivement sur les 3 ans à venir pour atteindre moins 30% en 2017 par rapport à la DGF 2013, soit une baisse d'environ 46 000€/an.

C'est un effort colossal demandé à la commune sans contrepartie financière.

Par ailleurs, Boisville paye aujourd'hui 4 900 €/an de FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales), qui est une contribution payée par les communes dites « riches » aux communes « moins riches », au titre de la solidarité des territoires. Ce dernier est appelé à progresser dans les années à venir.



Le budget des logements sociaux est en équilibre grâce, en particulier, à l'achat de certaines maisons, sur le budget principal.

Le budget de l'eau obéit à une règle simple : "l'eau paye l'eau". Si nous n'arrivons pas à équilibrer il faudra augmenter le prix du m³. La seule inconnue aujourd'hui reste le prix final de l'eau que va nous facturer l'interconnexion(CCBV), nouveau fournisseur de la commune depuis 2015.

Avec des remboursements de capital d'emprunt au global d'environ 47 000€/an et des remboursements d'intérêts d'environ 40 500€/an à ce jour nos marges de manœuvres sont faibles.

Pour le montage du budget 2015 nous avons en tête le tableau des emprunts paru dans le journal 2014. Nous avons activé quelques pistes :



- Nous avons mis en vente des terrains communaux constructibles afin de les rendre actifs : recette de la vente, impôts locaux payés sur la commune

- Nous avons tracé toutes les factures non payées à la commune : entre 2008 et 2012 la CCBV, n'a pas acquitté la somme d'environ 16 800€ pour du travail effectué par nos ouvriers pour le compte de la CCBV. Ce sera fait en 2016, après quelques rencontres de travail avec les services de la CCBV. Nous les remercions de leur compréhension suite à des délais de facturation aussi longs.

- Lors d'une rencontre de travail avec le service prêt de la CDC (Caisse de Dépôt et Consignations), nous nous sommes aperçus que l'emprunt in fine contracté en 2009 avait servi en partie (109k€) à l'acquisition des maisons pour faire les logements sociaux.

Cette partie n'a pas été remboursée lors des emprunts définitifs pour ces mêmes acquisitions. La CDC nous demande aujourd'hui de réguler cette situation de double emploi. Nous allons en 2016 régulariser cette anomalie de notre budget en refinançant cette dette.

- Quelques servitudes d'occupation du territoire ont été négociées :

- entre la commune, Nordex et l'exploitant des 4 éoliennes existantes, pour un montant de 6.000€ par an.

- entre JPEE et la commune pour un passage de câble afin d'acheminer l'électricité du nouveau parc de Réclainville vers le transformateur d'Allonnes. Si le projet se concrétise, la commune touchera 10.000€/an indexés pendant 40 ans.

- Enfin, notre plus grand espoir de ressource nouvelle et récurrente reste notre projet éolien de Boisville la St Père/Prunay le Gillon. Le dossier avance et nous devrions avoir un premier avis préfectoral sur le 1^{er} semestre 2016. En cas de réalisation complète, ce parc fournirait environ 76.000 €/an de retombées pour la commune.



Pour conclure, il est évident de constater que les temps sont durs, que la commune est endettée et qu'il faut rechercher de nouvelles ressources. Vous conviendrez également que trouver de nouvelles recettes hormis l'augmentation des impôts locaux, n'est pas chose facile dans notre ruralité

Parallèlement, nous ne devons pas oublier l'aménagement de notre commune pour le mieux vivre de ses habitants. Nous vous devons une transparence de tous les instants et restons à votre disposition pour tout détail.

La commission Finances

Isabelle Fauconnier
Léon Gouhier
Julien Doussineau
Bertrand Chifflet

Etat civil

Naissances



20 février 2015 : Tayron VERON ROQUITO

22 mai 2015 : Silya BECHEKER

08 octobre 2015 : Maxime FOUGHALI

21 octobre 2015 : Elliot MENANT

10 décembre 2015 : Louise CHAILLEU

Mariages

28 mars 2015 : Philippe DELARUE et Florida GAUTHIER

02 mai 2015 : Franck EURY et Béatrice BARENTIN

30 mai 2015 : Nicolas DUMENIL et Stéphanie CABARET

20 juin 2015 : Maurice GUILLON et Hélène GUILLET

11 juillet 2015 : Yannick BOUVET et Morgane LEPARQ

22 août 2015 : Jean-François PERCHERON et Sandra OLIVE

31 octobre 2015 : Arnaud POIL et Béatrice JEUFF



Décès

17 février 2015 : Andrée BERTRY

18 février 2015 : Yvonne FAUCONNIER

16 mars 2015 : Pierre LANCELIN

20 mars 2015 : Janine DOLLEANS

01 avril 2015 : Michel VIVIEN

16 juillet 2015 : Michel PESCHARD

24 Juillet 2015 : Claude RACINET

28 août 2015 : Jean-Paul BEAUR

31 octobre 2015 : Angélique DERRIEN

07 décembre 2015 : Jean POQUET



Espaces communaux

Responsable : Monsieur Dominique DECOURTYE

☎ : 06.19.73.37.12

La salle des fêtes se loue régulièrement mais il est important de rappeler certains points.

Chaque locataire doit savoir :

- La location se fait par un contrat et une assurance de responsabilité civile obligatoire au moment de la location,
- La location dite d'un week-end comprend le vendredi après-midi au dimanche 17h avec état des lieux et remise des clés,
- Pour les associations, les locaux sont propres à la location.
- Les règlements s'effectuent à l'ordre du Trésor Public.
- Cette réservation doit se faire un mois avant la date de la manifestation.
- Il est impératif de rendre les locaux propres, dans l'état de la prise de possession, la vaisselle propre. Réfrigérateur et cuisinière doivent être également propres.
- Il est interdit d'installer dans la cuisine des appareils électriques ou à gaz supplémentaires (fours, grills, cuisinières, réfrigérateurs) pour des raisons de sécurité.
- Toutes les manifestations sonorisées, familiales ou non, relèvent des droits de SACEM.
- En cas de vente de boissons alcoolisées, il est obligatoire de faire une demande de droit de buvette à la Mairie.

Location de la salle des fêtes

Commune sans chauffage : 260 €

Commune avec chauffage : 330 €

Hors commune sans chauffage : 345 €

Hors commune avec chauffage : 420 €

Hors commune pour réunion : 180 €

Caution : 340 € - Equipement vaisselle : 52 €

Cimetière

Tombe

Concession trentenaire : 135 €

Concession cinquantenaire : 190 €

Concession perpétuelle : 360 €

Columbarium

15 ans : 115 €

30 ans : 230 €

Caves urnes

15 ans : 67 €

30 ans : 125 €

Jardin du souvenir : Gratuit

Redevance du droit d'emplacement commercial et loyers sur la Commune

- Pour tout commerce ambulants stationnant sur la Commune : somme annuelle forfaitaire de 210 €.
- Pour les commerçants ambulants souhaitant un stationnement temporaire unique sur la Commune : somme forfaitaire de 105 € pour chaque stationnement.

Vie communale



La mairie est ouverte :

Lundi de 16h00 à 19h00
Mardi de 16h00 à 19h00
Jeudi de 16h00 à 19h00
Vendredi de 16h00 à 18h30

Téléphone : 02 37 99 32 28

Fax : 02 37 99 34 01

Email :

communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr

Démarches administratives

Carte d'identité :

Votre carte d'identité est périmée : site internet : www.service-public.fr

Vous devez vous présenter à la mairie de votre domicile afin de remplir un formulaire de demande de carte d'identité et fournir les justificatifs suivants :

- + Original de l'extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois avec filiation complète, qui sera demandé à la mairie de naissance, par écrit, avec enveloppe timbrée à votre adresse, pour un retour plus rapide,
- + Copie du livret de famille pour les enfants et les femmes mariées,
- + Lorsque les parents sont nés à l'étranger, copie du certificat de nationalité française,
- + Lorsque l'intéressé(e) est né(e) à l'étranger, copie du certificat de naturalisation française,
- + Justificatif de domicile : facture EDF, Téléphone... (de moins de 3 mois)
- + Pour une demande de carte pour un enfant de parents divorcés, copie du jugement de divorce avec désignation de l'autorité parentale,
- + En cas de perte, original de la déclaration de perte,
- + 2 photographies d'identité couleur, récentes, de format 3.5 x 4.5, identiques et parfaitement ressemblantes (de face, tête nue, visage sans expression, sur fond clair, neutre, uni et en couleur, non scannées).
- + Pour un mineur, copie de la carte d'identité du parent présent
- + Copie de la carte d'identité périmée ou/en cours.

Votre présence est indispensable pour la signature de l'imprimé et la prise de l'empreinte de l'index gauche.

Passeport :

Votre passeport est périmé.

Vous devez vous présenter en mairie de Voves.

Inscription sur la liste électorale :

Pour vous inscrire sur les listes électorales vous devez retirer en mairie votre formulaire d'inscription, et le retourner avant le 31 décembre pour une inscription effective avec effet au 1^{er} mars de l'année suivante et y joindre les justificatifs suivants :

- ✚ une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité française en cours de validité,
- ✚ un justificatif de domicile.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle n'hésitez pas à contacter la mairie.

Vie pratique

PAROISSE SAINT MARTIN EN BEAUCE

- **En cas de deuil**, les familles sont invitées à prendre contact avec une entreprise de Pompes funèbres. Celle-ci prend contact avec le portable du secteur de Voves pour avertir d'un décès et donner une date et un lieu de célébration. Ensuite, c'est le dépositaire du portable qui avertit le relais du village concerné et les personnes de l'équipe Deuil qui président les célébrations (nommées par l'Evêque), prennent contact avec la famille pour un échange et préparer la célébration.
- Les lieux des messes du mois sont affichés à la porte de l'Eglise.
- Pour toute autre demande s'adresser au secrétariat.

Permanences paroissiales :

Le mardi, jeudi, vendredi de 10h00 à 12h00 et Samedi de 10h00 à 11h30.

16 rue Roger Gommier, 28150 Voves ; tél. 02 37 99 09 85

E-mail : paroisse.stmartin@dioceschartres.com

Les personnes relais du village :

Mme Chantal COLAS, Mr Serge GAUTHIER et Mme Marie-Claude CHIFFLET.

CURE IN SOLIDUM de la Paroisse :

Abbé Tryphon ILEND

Tél : 06 69 71 85 98 ou 02 37 99 09 85

Commission fêtes et manifestations

Je remercie tous les membres de la Commission des Fêtes pour leur disponibilité et leur efficacité ainsi que Monsieur et Madame DUMENIL, Eric TRAVERS, les Pompiers, l'Harmonie de VOVES, le père Noël 🎅 et le Club de l'Amitié pour que nos manifestations (Vœux du Maire, Journée du souvenir, 8 Mai, Fête des Mères, 13 Juillet, 11 novembre et Fête de Noël) soient plus vivantes.

Alors quels sont les projets pour 2016 ?

- ✓ *Continuer les nombreuses manifestations,*
- ✓ *Que les associations viennent nous soutenir (comme nous l'avons vu pour la fête de Noël)*
- ✓ *Que des bénévoles viennent nous aider pour l'organisation des manifestations.*

Philippe MAISONS



8 mai



Arbre
de Noël

Commission travaux

Réalisations 2015 :

- Honville : réalisation d'un enduit extérieur sur l'arsenal- abris bus
- Mairie : aménagement intérieur du bureau de la secrétaire de mairie
- Centre bourg : enfouissement des réseaux aériens et changement des mats lumineux
- Achat de mobiliers urbains et jeux pour jeunes enfants. (mise en place en 2016)
- Aménagement d'un point de covoiturage au stade

Projets 2016 :

- Rénovation des armoires de commandes
- Suppression des installations d'éclairage public à vapeur de mercure
- Installation d'une borne de charge publique pour véhicules électriques et hybrides
- Réfection parking Poids lourd
- Création parking communal



La fibre optique

Réponse à Monsieur le Maire, suite à la dernière demande concernant le passage à la fibre optique à Boisville :

Bonjour M. le Maire,

A la demande de M. Lemare, je vous informe qu'Eure-et-Loir Numérique a amené une fibre optique jusqu'à Boisville-la-Saint-Père, en provenance de Prasville.

Cette fibre optique est destinée à connecter le NRA (nœud de raccordement abonné) d'Orange situé à Boisville.

Suite à nos demandes répétées, Orange va procéder à la migration des lignes téléphoniques sur cette fibre optique au 2^{ème} trimestre.

Les habitants et entreprises de votre commune bénéficieront alors d'un débit ADSL plus élevé et plus fiable : jusqu'à 20 Mbit/s pour ceux qui sont les plus proches du NRA.

Je reste à votre disposition pour tout complément.

Benoit DEY

Directeur

Eure-et-Loir Numérique

Site : www.numerique28.fr

Point covoiturage

Un point covoiturage a récemment été installé dans votre commune (sur le parking face au stade)

Comment ça marche ?

Avec Eurelien Covoiturage, la recherche de covoitureurs devient facile et précise !

Innovation et efficacité

- Pas de liste d'annonces laborieuse à parcourir !
- Grâce à la **géolocalisation**, notre moteur de recherche vous présente **vos voisins** faisant le même trajet.
- Les personnes que vous pouvez prendre sur votre trajet vous sont automatiquement présentées !

Des fonctionnalités pratiques

- Vous vous inscrivez en quelques clics. covoiturage.eurelien.fr
- Vos covoitureurs vous seront présentés sur une **carte interactive** sur laquelle il vous suffit de cliquer pour voir leurs coordonnées.
- Vous contactez vos covoitureurs par email ou par téléphone.
- Vous recevez une **alerte email** ou un **SMS** dès que quelqu'un fait le même trajet que vous.

Simplicité d'utilisation

- Une inscription en quelques clics
- La **confidentialité** de vos informations est garantie



Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI)

Le corps des Sapeurs-Pompiers du CI ALLONNES est composé à ce jour de 10 personnes ;

2 Lieutenants
5 Caporaux-Chef
1 Caporal
2 Sapeurs

*La moyenne d'âge est de 40 ans
1/3 de l'effectif a plus de 50 ans*

**ALLONNES et THEUVILLE avec le CS VOVES ,
BOISVILLE avec le CS OUARVILLE ,
PRUNAY avec le CI SOURS.**
CI Allonnes - 9 rue du 14 juillet 28150
ALLONNES - ☎ : 02.37.99.39.17
L'officier, chef de centre, Lieutenant Etienne POIL
Email : etipoiboi@laposte.fr

EN CAS D'URGENCE

18
ou
112

Les sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir vous répondent 24 h/24

Restez calme et indiquez clairement :

- ▶ le lieu de l'accident : commune, rue, numéro, étage, n° tél.
- ▶ la nature de l'accident : feu, explosion, fuite de gaz, accident de la route, malaise, noyade, chute, inondation, pollution, sauvetage d'animaux
- ▶ le nombre de victimes et, si possible, leur état apparent
- ▶ la présence éventuelle de dangers spécifiques : produits chimiques, personne en péril, ...

Ne raccrochez jamais le premier

SDIS 28 - Service communication - Crédit photos : P. BOULARD - J. NÉE

Le nombre de sorties :

☞ 83 sorties entre le 01 novembre 2014 au 31 octobre 2015

ALLONNES : 9

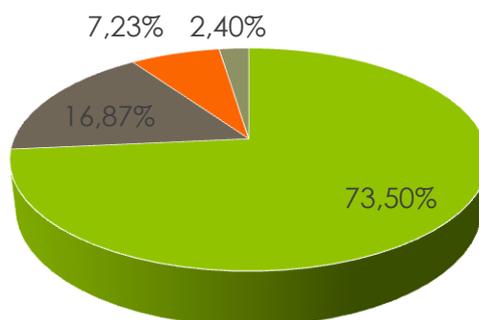
PRUNAY : 32

BOISVILLE : 26

THEUVILLE : 14

pour une population de 2500 habitants, environ 3% de la population fait appel à nos services.

La répartition des sorties



- Secours à la personne
- Feux
- Accident de la circulation
- Sorties diverses

Malheureusement des sorties ne sont pas assurées, dû au manque d'effectif et à notre disponibilité, surtout en journée.

Nous sommes prêts à accueillir de nouveaux Sapeurs-Pompiers pour venir grossir nos rangs, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, vous serez les bienvenus.

L'amicale vous remercie de l'accueil qui nous est réservé lors de la présentation du calendrier.

Le Chef de Centre.

L'année 2015 a été riche en animations...



Comme chaque année, nous avons organisé la **chasse à l'œuf**, ce qui plait toujours autant aux enfants, comme aux parents ! Ils ont pu chercher les œufs cachés autour du stade qui ont été échangés contre un sujet en chocolat et ont pu courir chercher pleins de petits œufs éparpillés sur le stade...

Au mois de mai, une **randonnée pédestre** nous a emmenés découvrir les environs de **Meslay le Vidame**, qui a attiré une trentaine de personnes et qui s'est terminée de manière conviviale, par un grand pique-nique champêtre.

Le traditionnel **vide grenier** s'est tenu début septembre toujours avec un esprit de convivialité, malgré un temps maussade et frais...

Début octobre, une soixantaine de personnes réunies pour une **sortie spectacle** au Zénith d'Orléans où se jouait « **Les Bodin's** » ! Un bon petit moment de plaisir pour tout le monde qui s'est fini autour d'un verre de l'amitié partagé à la Salle des Fêtes.



Présidente :

Corinne CLAVELOU

Trésorière :

Nadine PERCHERON

Secrétaire :

Justine CLAVELOU

Membres du bureau :

Jeanne GOUHIER, Marie France
HULOT, Gilles PERCHERON,
Isabelle NEAU



L'ensemble du bureau vous souhaite une bonne et heureuse
année 2016 !

Association des chasseurs de Boisville

Cette année qui vient de s'achever, a été relativement calme.

Au cours de celle-ci, des petits changements ont eu lieu au sein du bureau de notre association. Deux des membres élus étaient sortants : Mr PICHARD Michel et Mr PERCHERON Georges

Mr PICHARD a été réélu et Mr PERCHERON remplacé par Mr DECOURTYE.

Pour cette saison de chasse, le bilan est légèrement inférieur à celui de l'année passée, mais malgré tout positif.

La chasse est un loisir et les tableaux effectués ne sont pas une compétition.

Le bilan approximatif est celui-ci :

60 faisans, 85 lièvres, 10 lapins et 7 perdreaux rouges.



Cette année nous avons voulu tester les lâchers de perdreaux rouges. Nous en avons déposé en divers endroits de la plaine, à proximité de couverts.

Le résultat n'est pas du tout convaincant, puisque seulement 7 auraient été pris, ce résultat est transmis à la Fédération des Chasseurs, qui encadre cette opération.

Pour avoir un bilan assez précis, nous distribuons à chaque chasseur en début de saison, un règlement intérieur avec un coupon à nous remettre en fin d'année, ce coupon nous informe du nombre de gibier prélevé.

Ce résultat doit impérativement être transmis à la Fédération des Chasseurs, qui établit un bilan annuel à échelon régional. Si les coupons ne sont pas retournés, les chiffres ne seront pas fiables.

En fin de saison, nous constatons que tout le monde ne joue pas le jeu, c'est dommage pour de si petits détails mais malgré tout importants.

En conclusion de ces quelques lignes, l'association des chasseurs vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année



Club de L'amitié

Notre association situe son action dans un développement de la solidarité et favoriser les relations dans nos villages par des rencontres 2 jeudis par mois et avons réalisé les activités suivantes:

Roussettes



Galette des rois



Goûter et loisirs créatifs



Concours de pêche et brocante



Repas anniversaires

Repas au restaurant

Spectacles et voyage en 2015 " cirque d'hiver à Paris "

DATE à RETENIR pour 2016

Soirée RATA samedi 5 mars
Exposition loisirs créatifs dimanche 3 avril
Concours de pêche samedi 4 juin
Vide grenier dimanche 5 juin

Venez nous rejoindre !!
Renseignements : Anne - Marie Marchand
☎ : 0684492618

Le bureau remercie ses adhérents de leur fidélité ainsi que les bénévoles qui tout au long de l'année nous rejoignent dans la préparation de nos activités.

Nous présentons pour 2016 nos meilleurs vœux à tous !

Présidente et secrétaire : Anne-Marie Marchand 02.37.99.31.57
Vice -président : Gérard Derrien
Trésorière : Maryse Manceau
Membres du bureau
Eliane Garros, Jeanne Gouhier, Nicole Decourtye, Bernadette Plançon
Christian Arrondeau, Michel Bacon, Jean Dal-Molin, Pierre Fauvel, Pierre Marchand.

Bonjour à toutes et à tous,

Le club de foot de Boisville-la-Saint-Père c'est :

23 licenciés
répartis en 2
équipes

Les matchs :

le dimanche matin à 10 h
en 2 mi-temps de 35
minutes

Les entrainements :

le jeudi soir de 19h à 21 h
environ



Le président PICHARD B., la trésorière Percheron N., le secrétaire MAHY B.

et tout le club de football de Boisville-la-Saint-Père

vous souhaitent une bonne année 2016.

Amicalement

PICHARD B

Le tennis club

Le président Thierry Delarue, par son premier mandat a présenté son rapport moral :

Les effectifs sont en légère baisse notamment chez les femmes. Il y a autant d'enfants licenciés (35) que d'adultes, c'est un gage pour l'avenir. 32 membres classés de 40 à 15/2, record du club.



L'école de tennis fonctionne parfaitement malgré les changements d'horaires.

Quelques belles satisfactions sportives avec la montée de l'équipe 2 hiver et de l'équipe 3 été, grâce à l'éclosion de plusieurs jeunes.

Le président a salué le travail du bureau avec mention pour Pascal Beutelstetter, secrétaire, et Claude Gréard chargé de l'entretien des magnifiques courts en terre battue.

Il a conclu en remerciant la municipalité tant par son soutien financier que logistique.

Le trésorier Ludovic Régien a ensuite présenté son rapport financier. Les finances sont saines et maîtrisées. Le budget prévisionnel avec l'apparition de nouveaux postes liés à l'entretien des terrains nécessite une gestion rigoureuse. "L'argentier" du club a conclu en espérant que les recettes futures permettront de garder le titre de " l'école de tennis la moins chère de l'Eure et Loir "

Tous les rapports présentés ont été adoptés à l'unanimité.

Des coupes ont ensuite récompensé Valérie Ligonnière "joueuse de l'année", Yannick et Baptiste Mussard "joueurs de l'année".

Parmi les questions diverses, l'organisation d'un tournoi "cantonal" en juin prochain et une journée "multi-jeux" ont alimenté les débats.

Ceux-ci se sont poursuivis autour d'un verre et terminés tard dans la nuit après un repas pris en commun.

Encore une fois, le dynamisme et la bonne humeur étaient présents ce soir là.



PROGRAMME 2016 :

Dimanche 28 février : tournoi mini tennis ouvert à tous dans la salle des fêtes.

En mai et juin : championnat été, 3 équipes hommes et 1 équipe femmes engagées.

Week-end du 11 et 12 juin : tournoi de tennis ouvert aux habitants de la commune et du canton avec le traditionnel barbecue.

Le 1er samedi de septembre : journée "portes ouvertes" et découverte du tennis pour tous. *Inscription au club possible ce jour également.*

Octobre et novembre : divers championnats par équipes.

Novembre : assemblée générale et animation sur le thème du "jeu".

Organisation des cours :

Les mardis, jeudis et samedis, de septembre à juin sont dispensés des cours pour enfants et adultes.

Les tarifs sont les moins chers du département, pour 30 heures de cours il faut compter entre 110 et 140 €.

Par ailleurs, tout le long de l'année les licenciés défendent les couleurs de la commune lors de tournois individuels dans le Département.

Le club souhaite une excellente année 2016

à tous les habitants de la commune !



Le Yoseikan Budo

Le YOSEIKAN BUDO, nouvelle discipline sur la commune de Boisville-la-Saint-Père compte actuellement 175 adhérents au club (il y a 4 sections : Ouarville-Boisville-Fresnay et Voves).

Les cours se déroulent à la :

Salle des fêtes de Boisville Tous les lundis
 17h30-18h30 **Yoseikan Budo** (enfants de 6 à 10ans)
 18h30-20h **Yoseikan Budo** (enfants de +10ans /ados et adultes)
 20h-21h30 **Iaido** (ados/adultes)

Les bonnes pratiques du Yoseikan Budo :

Le nom

	<p>L'Education</p> <p>La Droiture</p> <p>L'Ecole</p> <p>La recherche de la Paix</p> <p>La Voie</p>	<p>Les valeurs du YOSEIKAN BUDO sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'esprit d'entraide et de solidarité, ● d'adaptation, ● d'initiative, ● d'ouverture aux autres ● le respect de la nature ● la créativité personnelle
--	--	--

Le kimono

Le PANTALON blanc et la VESTE bleu marine représentent les cycles de la nature : l'opposition entre le clair et le foncé, le jour et la nuit...

La CEINTURE bleue et blanche est la même pour tous. Tes qualités morales, intellectuelles et de coeur, tes dons personnels sont plus importants pour ta vie que ton niveau technique ou ton grade.

La ceinture représente aussi l'onde, car c'est grâce à elle que nous pouvons percevoir les sons, les images et toutes les formes d'énergie. Ce symbole nous rappelle que nous dépendons tous de la nature et que nous devons la respecter.

Notre sigle

L'écusson sur la veste de kimono est l'image officielle de notre Ecole à travers le monde. Les différents éléments de ce «sigle» rappellent la philosophie Yoseikan :

Le CERCLE : c'est la Perfection que l'homme cherche toujours à atteindre, ce qui lui permet d'avancer dans la vie. Le bout de la montagne, qui coupe le cercle, rappelle que la perfection n'est pas humaine. Il faut donc savoir être patient et rester modeste.

Le cercle représente aussi le mouvement, pour ne pas oublier que tout change et évolue sans cesse sur notre planète comme dans l'univers.

Au fur et à mesure de ta progression technique, tu escaladeras petit à petit la montagne.

Les trois sommets signifient qu'il faut savoir s'entendre avec les autres, car chacun a des qualités différentes. En s'unissant, on peut aller plus loin. C'est l'esprit de solidarité. De plus, on n'arrive jamais au sommet sans l'aide d'autres personnes (parents, amis, professeurs...). Il est important de s'en souvenir.

Dans le cercle trois parties :

AIR/SOLEIL (orange foncé) : oxygène, lumière, gaieté.

MONTAGNE (blanc) : terre, pureté (Honnêteté), clarté dans les décisions, les engagements, **solidarité**.

EAU (bleu) : souplesse, calme, espoir, **adaptation**.

Contact Club

Renseignement : 06-86-61-02-60

E-mail : comsectionbudo@orange.fr

Dans le dojo

JE RESPECTE MON LIEU D'ENTRAINEMENT

JE RANGE BIEN MES CHAUSSURES AU BORD DU TATAMI

JE RESPECTE LE TATAMI

JE N'HABILLE CORRECTEMENT

JE SAIS NOUER MA CEINTURE TOUT SEUL

LE SALUT

JE RESPECTE MES CAMARADES ET MON PROFESSEUR

SEIZA :
JE M'ASSIEDS SUR MES TALONS

SENSEI-NI LEI :
JE SALUE LE PROFESSEUR

OTAGAÏ-NI LEI :
JE SALUE MES CAMARADES

KILITSU :
JE ME LEVE



養正館 武道



ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BOISVILLE-LA-SAINT-PERE

Le bureau est composé de 7 membres tous bénévoles.

Pour la saison 2015 / 2016, l'association compte 34 licencié(es) + 3 licenciées autre association.

Les cours ont lieu le mercredi de 19 heures à 20 heures à la salle des fêtes de Boisville-La-Saint-Père et sont assurés par deux animatrices agréées FFEPGV.

Activités et manifestations organisées et prévues sur l'année 2015 / 2016 :

- 2 septembre 2015 : Assemblée générale (à 19 H)
- 9 septembre 2015 : Reprise des cours (à 19 H)
- 13 janvier 2016 : Repas Nouvel An
- 17 février 2016 : Soirée Crêpes
- 23 avril 2016 : Sortie de printemps dans le Vendômois
- 29 juin 2016 : Pique-nique Fin d'année



Présidente : Réjane CHRISTIEN

Trésorière : Véronique AUGER

Secrétaire : Annie PRIEUR

Membres : Sylvie ARONDEAU, Aurore DAUVILLIERS, Nicole DELAMARRE, Claudine RUELLAN.



Meilleurs vœux de toute l'équipe pour 2016 !!!

Ecole maternelle/primaire

Le regroupement scolaire Boisville-la-Saint-Père/Allonnes compte cette année dans ses effectifs **134 élèves** répartis de la façon suivante :

PS/MS/GS :	6+7+9=22	Mme PRYLOUTSKY
PS/MS/GS :	7+6+9=22	Mme GALLOT
CP :	19	Mme VERY
CE1/CE2 :	19+5=24	Mme BAQUE
CE2/CM1 :	11+13=24	Mme ROBERT
CM1/CM2 :	6+17=23	Mme SOUCHU (classe d'ALLONNES)



La kermesse aura lieu le samedi 18 juin 2016, spectacle à la salle des fêtes à 14h, puis stands sous le hangar communal.

Les effectifs 2016/2017 s'annoncent stables.

Les futures petites sections et nouveaux arrivants s'inscriront auprès de la mairie et prendront contact au plus vite auprès de la directrice de l'école, Mme PRYLOUTSKY, au 02.37.99.35.01.



Coordonnées :

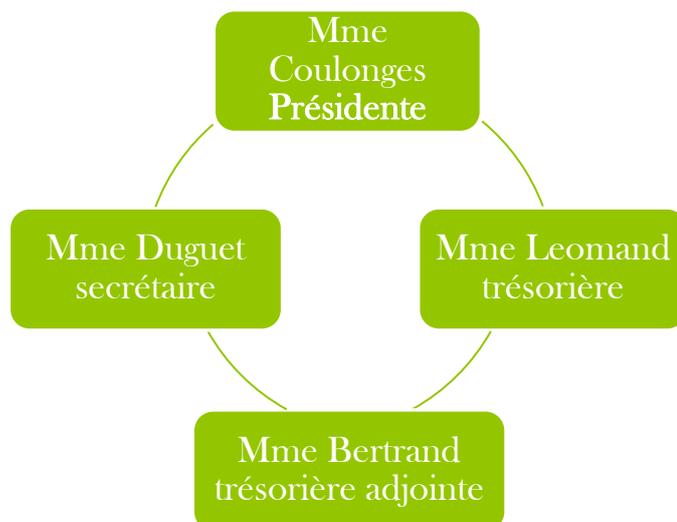
1 rue du stade,
28150 Boisville-La-Saint-Père
Tel : 02.37.99.35.01

ec-boisville-la-saint-père@ac-orleans-tour.fr

Directrice : Mme PRYLOUTSKY

Association des Parents d'Elèves (APE)

Notre bureau est composé :



Nos manifestations réalisées en 2015 :

Après-midi jeux de société, carnaval, bourses aux vêtements, halloween, marché de Noël



Pour l'année 2016, un carnaval est planifié pour le 27 février et un peu plus tard dans l'année, nous organiserons un loto !

Pour tout complément d'information vous pouvez me joindre au 09 52 73 84 21 (Mme COULONGES).



Votre bibliothèque



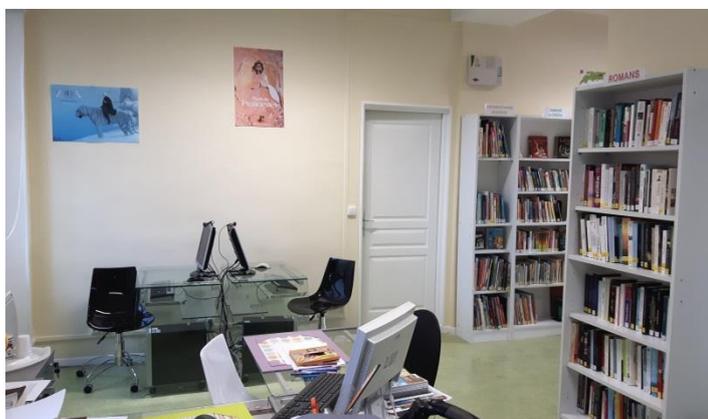
Nouvelle équipe et nouveaux horaires :

Lundi :	(réservé aux scolaires) Mme Hélène GUILLET-GUILLON 15h30/17h30 Mme Wendy LESEURRE
Mardi :	fermé
Mercredi :	14h00/17h30 Mme Jennifer PERCHERON
Jeudi :	16h30/18h30 Mme Christelle CROSFILS
Vendredi :	15h30/17h30 Mme Jessica BERTRAND
Samedi :	10h30/12h00 (Roulement Mmes PERCHERON / LESEURRE / BERTRAND)

Toutes sortes de livres sont à votre disposition :

(Romans, romans policier, SF, récit, jeunesse, Albums, BD adultes et enfants, CD audio).

Accès gratuit à 2 ordinateurs avec accès internet et web-cam.



Le 19 décembre 2015, nous avons organisé un 1er atelier sur le thème « Noël » qui a remporté un franc succès.

DATES A RETENIR :

Le Samedi 27 février : Atelier « Carnaval » confection de masques,

Le Samedi 12 mars : « L'HEURE DU POÈME » spectacle qui sera joué par Sébastien DUCHANGE, comédien, guitariste et chanteur. *Vous recevrez plus d'informations par flyer dans vos boîtes à lettres.*

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite et ouverte à tous les habitants de Boisville-la-Saint-Père et ses hameaux.

La Télévision Numérique Terrestre (TNT)



La télévision numérique terrestre (TNT) se modernise en accélérant la généralisation de la HD : à partir du 5 avril 2016, la plupart des chaînes seront diffusées en HD avec une meilleure qualité d'image et de son. Cette opération est réalisée à l'occasion du transfert de la bande 700 MHz décidée par le gouvernement.

Cette opération technique se fera en une nuit, du 4 au 5 avril 2016, sur toute la France métropolitaine.

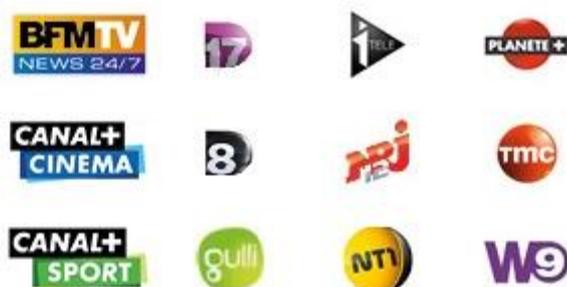
Cette évolution est rendue possible par la généralisation de la norme de codage MPEG-4 à l'ensemble de la plateforme de la TNT. Plus récente et plus performante, elle permet à de nombreuses chaînes d'être diffusées en haute définition.

Aujourd'hui, sur les 31 chaînes nationales que compte la plateforme TNT, 11 sont diffusées en HD :

- >TF1, France 2, Canal+, Arte et M6 (depuis octobre 2008)
- >D1, L'Équipe 21, 6Ter, Numéro 23, RMC Découverte et Chérie 25 (depuis mars 2012)

Les téléspectateurs peuvent regarder ces 11 chaînes en HD quel que soit leur mode de réception (antenne, satellite, câble, ADSL), à l'exception de ceux de la région Rhône-Alpes qui reçoivent la télévision via une antenne râteau. Dans cette région, le déploiement des chaînes HD1, l'Équipe 21, Chérie 25, 6Ter, RMC Découverte et Numéro 23 a dû être reporté à la suite de l'annonce du transfert de la bande de fréquences des 700 MHz aux opérateurs de téléphonie mobile. L'arrivée de ces chaînes en région Rhône-Alpes est prévue en avril 2016.

Grâce à la norme MPEG-4, le nombre de chaînes diffusées en HD va plus que doubler pour atteindre une offre de 29 services à vocation nationale dont l'ensemble des chaînes nationales gratuites. Le CSA, qui est chargé de délivrer les autorisations de diffusion, a sélectionné 12 nouvelles chaînes :



Que faut-il faire pour être prêt le 5 avril 2016 ?

Si vous recevez la TNT par une antenne râteau, il faudra avoir un équipement compatible avec la HD pour continuer à recevoir la télévision à partir du 5 avril 2016.

Si votre équipement n'est pas compatible HD, vous ne recevrez plus la télévision. Il est important de vérifier son matériel télévisuel avant cette date et de s'équiper si nécessaire. Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer. **Un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit (25/30€).**

Si votre équipement est déjà compatible, vous devrez seulement effectuer une opération de recherche et mémorisation des chaînes le 5 avril 2016.

Pour être prêt le 5 avril 2016, trois actions sont nécessaires :

1. Vérifier son équipement de réception TV

Comment vérifier son équipement ?

- > Soit le téléviseur et/ou le décodeur porte le logo « TNT HD » (norme MPEG-4) ci-dessous
-  (norme MPEG-4) ci-dessous
- > Soit le logo « Arte HD » apparaît à l'écran sur la chaîne 7 ou sur la chaîne 57  la chaîne 57
- > Vous pouvez également tester votre équipement avec [l'autodiagnostic de l'ANFR](#).

2. S'il n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril.

3. Le 5 avril, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes

Comment faire une opération de recherche et mémorisation des chaînes (ou rescan) ?

Le 5 avril 2016, les téléspectateurs qui reçoivent la TNT par une antenne râteau devront effectuer une opération de **recherche et mémorisation des chaînes** le 5 avril 2016. La recherche et mémorisation des chaînes permet de procéder à un **nouveau réglage** et à la **mise en mémoire des chaînes**.

Certains téléviseurs le font automatiquement (voire régulièrement). Pour d'autres, il est nécessaire d'effectuer cette opération manuellement. Celle-ci ne prend que **quelques minutes** et se fait **à l'aide de la télécommande** de la TV ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de retrouver l'intégralité des chaînes dans leur nouveau standard de diffusion et de les mettre en mémoire.

Ordures ménagères :

Un ramassage hebdomadaire sur l'ensemble des communes du territoire, la collecte s'effectue tous les MERCREDIS. Seules les ordures ménagères présentées dans les bacs pucés fournis par le syndicat sont ramassés.

Emballages - Journaux/Magazines :

Un ramassage tous les 15 jours le LUNDI. Les emballages et journaux/magazines doivent être mis en vrac dans le bac de tri, vides et non imbriqués les uns dans les autres.

Rappel : Les bacs mal triés ou contenant des sacs fermés ou des ordures ménagères ne sont pas ramassés.



le bon tri en 4 gestes

Je trie les emballages (vidés et raclés) :

- En plastique
- En métal
- En carton
- Et les journaux, magazines, publicités

Règles de base :
- je ne mets pas les emballages dans des sacs plastiques
- en cas de doute, je jette aux ordures ménagères

plus d'info sur www.sitreva.fr

Je jette aux ordures ménagères :

- Les restes de repas
- Les barquettes, gobelets, sacs et films plastiques
- Les emballages souillés
- La vaisselle cassée, les couches, les coques plastiques...

J'apporte le verre d'emballage * dans les bornes d'apports volontaires.

Ou bien si j'en suis équipé, je le jette dans mon bac à verre.

* bouteilles, flacons, pots, bocaux

J'apporte en déchèterie

Les végétaux, les ferrailles, les vieux appareils électroménagers (DEEE), les gros cartons, les gravats...

Consultez la liste des produits admis en déchèterie sur le site www.sitreva.fr

Calendrier 2016 des collectes :

**RECLAINVILLE
ALLONNES
BOISVILLE LA ST PÈRE**
ainsi que leurs hameaux
et lieux-dits

2016 SICTOM DE LA RÉGION D'AUNEAU

4 rue de la République - 28150 OUARVILLE - Tél. : 02 37 22 17 37 - Fax : 02 37 22 18 30
E-mail : sictom.ra@wanadoo.fr - Site internet : www.sictom-region-auneau.com



SICTOM
Région d'Auneau



● Collecte des **emballages/jouaux/magazines** le **LUNDI** tous les 15 jours

▲ Collecte des **des ordures ménagères** le **MERCREDI** toutes les semaines

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 V	1 L	1 M	1 V	1 D	1 M ▲	1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 S	2 M	2 M ▲	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 D	2 M ▲	2 V
3 D	3 M ▲	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M ▲	3 S	3 L	3 J	3 S
4 L	4 J	4 V	4 L	4 M ▲	4 S	4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 V	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M ▲	5 S	5 L
6 M ▲	6 S	6 D	6 M ▲	6 V	6 L	6 M ▲	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 J	7 D	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M ▲	7 V	7 L	7 M ▲
8 V	8 L	8 M	8 V	8 D	8 M ▲	8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 S	9 M	9 M ▲	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 D	9 M ▲	9 V
10 D	10 M ▲	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M ▲	10 S	10 L	10 J	10 S
11 L	11 J	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 M	12 V	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M ▲	12 S	12 L
13 M ▲	13 S	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 J	14 D	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M ▲	14 V	14 L	14 M ▲
15 V	15 L	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 S	16 M	16 M ▲	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 D	16 M ▲	16 V
17 D	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 L	18 J	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 V	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M ▲	20 S	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 J	21 D	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 V	22 L	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 S	23 M	23 M ▲	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 L	25 J	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 M	26 V	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 M	27 S	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 J	28 D	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 V	29 L	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 S	30 M	30 M ▲	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 D		31 J		31 M		31 D	31 M		31 L		31 S

DÉCHÈTERIES : Les horaires et les jours d'ouverture sont disponibles sur place, par téléphone ou sur www.sictom-region-auneau.com.

JANVILLE Tél. : 02 37 90 11 46	OUARVILLE Tél. : 02 37 22 15 48	VOVES Tél. : 02 37 99 27 51	ROINVILLE S./AUNEAU Tél. : 02 37 31 78 87	ANGERVILLE Tél. : 01 64 95 39 39
--	---	---------------------------------------	---	--

Déchèteries :

Une carte d'accès en déchèterie par foyer, permet d'accéder gratuitement à toutes les déchèteries du territoire du SITREVA (apport limité à 2m³ par semaine).

Les jours et heures d'ouverture des déchèteries sont affichés à l'entrée de chacune d'elle. Vous pouvez retrouver ces informations sur le site du SICTOM : www.sictom-region-auneau.com

Toutes les déchèteries sont fermées les jours fériés. Elles sont également fermées la dernière semaine de décembre.

Rappel : Composition du Conseil Municipal 2014-2020

Bertrand
CHIFFLET
Maire

Philippe
MAISONS
1^{er} Adjoint

Julien
DOUSSINEAU
2^{ème} Adjoint

Olivier
BOURGINE
3^{ème} Adjoint

Dominique
DECOURTYE
4^{ème} Adjoint

Conseillers Municipaux : Jessica BERTRAND, Aurore DAUVILLIERS, Isabelle FAUCONNIER, Isabelle LE CLAINCHE, Sandra PERCHERON, Bruno CHESNOY, Léon GOUHIER, Gilles PERCHERON, Romain PRYLOUTSKY, Philippe REAU.

Délégations des commissions :

	Commission communication	Commission affaires scolaires	Commission appel d'offres	Commission fêtes/manifestations	Commission urbanisme/développement/économique	Commission des finances	Commission gestion des logements sociaux	Commission des travaux	Gestion cimetière, salles des fêtes	Gestion de l'eau/assainissement
Bertrand CHIFFLET	X	X	X							
Philippe MAISONS			X	X	X					
Julien DOUSSINEAU		X	X		X	X	X			
Olivier BOURGINE			X					X		
Dominique DECOURTYE							X	X	X	X
Jessica BERTRAND	X	X		X				X		
Aurore DAUVILLIERS	X		X	X	X					
Isabelle FAUCONNIER				X		X	X			
Isabelle LE CLAINCHE				X	X				X	
Sandra PERCHERON	X	X		X	X					
Bruno CHESNOY	X									
Léon GOUHIER			X			X	X			
Gilles PERCHERON			X	X				X	X	
Romain PRYLOUTSKY				X				X		
Philippe REAU										

Délégations para-communales :

Délégué Syndicat Electrique 28

- Titulaire : M. Bertrand CHIFFLET.
- Suppléant : M. Olivier BOURGINE.

Représentant à la Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne (CCBV) :

- Affaires scolaires : Mme Jessica BERTRAND.
- Développement économique : M. Léon GOUHIER.
- L'eau : M. Dominique DECOURTYE.
- Enfant jeunesse et sport : M. Romain PRYLOUTSKY.
- Travaux : M. Olivier BOURGINE.

SICTOM : M. Dominique DECOURTYE.

Syndicat du Pays de Beauce :

- Titulaire : M. Bertrand CHIFFLET.
- Suppléant : M. Philippe MAISONS.
- Délégué occasionnel : M. Olivier BOURGINE.

Personnel communal : Mme Peggy MASSÉ secrétaire de mairie, M. Patrice FAUCONNIER agent technique, M. Thierry LERAT agent technique.



Composition du conseil élu le 30 mars 2014.

Quelques brèves de dernières minutes !!

➤ Chartres Métropole :

Résultat de la CDCI (commission Départementale de Coopération Intercommunale)
L'adhésion des communes, dont Boisville-la-Saint-Père, voulant rentrer à Chartres Métropole a été retoquée par la commission.
D'autres procédures sont possibles. Affaire à suivre !

➤ La fibre optique :

La fibre et un débit décent, c'est pour bientôt !!!
Soyons vigilants quant aux délais annoncés, ne relâchons pas la pression !

➤ Réseau aériens :

Fin de l'enfouissement du réseau. Réception du chantier le 25 février 2016.

➤ Eau :

Les changements sur votre prochaine facture d'eau relatifs à la mise en place de l'interconnexion vous seront expliqués lors de l'envoi de celle-ci.

**Monsieur le Maire Bertrand CHIFFLET remercie tous les organisateurs de la
cérémonie des Voeux 2016.**

Nous essayons d'en faire un rendez-vous convivial, d'échanges avec la population.

**Merci de votre nombreuse participation, vous nous confortez dans cette démarche
de proximité et de transparence.**

CONNAISSEZ-VOUS LE JUMELAGE VOVES-STRONCONE ???



Depuis 2007, la ville de Voves est jumelée avec la ville italienne de Stroncone.

Les liens entre les deux villes sont symbolisés par des échanges de familles entre les deux comités de jumelage, mais aussi par des échanges associatifs, culturels, sportifs...

Régulièrement des rencontres intergénérationnelles ont donc lieu dans les deux villes. Chacun des échanges se veut unique ! C'est l'occasion de partager, d'échanger et de découvrir une autre culture, une autre langue, tout simplement un autre mode de vie dans un proche pays européen.

Ces échanges sont ouverts à tous.

☆☆☆☆☆

Où se situe Stroncone ?

Stroncone se situe à 80 kms de Rome et à 8 kms de Terni, dans la région de l'Ombrie, au cœur même de l'Italie.

C'est un village médiéval perché à 450 m d'altitude qui compte 4.500 habitants. La superficie totale de la commune est de 71 km² et sa densité de 62 hab./km².

Le paysage et les vues de la vallée de Stroncone s'opposent totalement à notre plaine beauceronne, d'où l'intérêt porté sur cette ville. Ses places, ses petites rues, ses églises et les nombreuses portes de son centre historique nous plongent entièrement dans une ambiance médiévale.



Qu'est-ce que VoStro Jumelage ?

Créée le 2 juin 2006, l'association VoStro Jumelage a pour but d'animer, en liaison avec la municipalité de Voves, le jumelage entre les deux villes.

VoStro Jumelage (« VoStro » pour Voves-Stroncone) signifie « Votre jumelage » en italien : notre volonté étant de faire de ce jumelage un lieu d'échanges divers et variés ouverts à tous.

Contact : vostro.jumelage@yahoo.fr / plus d'informations à l'accueil de la mairie

 Voir la page Facebook du jumelage : Jumelage Voves - Stroncone

Le saviez-vous ?

Il existe à Voves depuis 2007 une « **Allée de Stroncone** » en hommage à notre jumelle. Cette sente piétonne relie les rues de Loigny-la-B. et P.Curie.

Inversement depuis 2014 il existe une **salle « Ville de Voves »** à Stroncone, salle régulièrement utilisée pour les manifestations dans cette ville.

Et il existe un **astéroïde « 19306 VOVES »**, offert symboliquement en mai 2013. Il a été découvert par des membres de l'Observatoire Astronomique de Santa-Lucia qui ont choisi de lui donner le nom de notre commune. Il a été découvert le 12 octobre 1996 et se situe à 404 millions de kms du Soleil et à 296 millions de kms de la Terre.

Un peu d'humour

C'est une très belle fille qui s'est perdue dans les bois et, tandis qu'elle cherche son chemin, elle s'aperçoit qu'elle est suivie par un adorable petit écureuil qui ne la quitte pas d'une semelle. Intriguée, elle s'arrête, se tourne vers l'écureuil et lui demande :

- Mais enfin pourquoi me suis-tu, toi ?

Et à sa grande surprise l'écureuil lui répond d'une petite voie charmante :

- Parce que tu as les yeux noisette !!



Un fou descend de sa moto pour prendre de l'essence.

Pendant que le pompiste le sert, il se gratte la tête sans ôter son casque.

Intrigué, le pompiste lui demande :

- *Ben, vous alors ! vous vous grattez la tête sans enlever votre casque ?*
- *Et alors ? quand vous vous grattez les fesses, vous enlevez votre pantalon ??*



Dans le métro, un homme lit son journal avec attention, puis le repose et secoue la tête d'un air navré.

- C'est terrible, dit-il son voisin.

Songez que, à chaque fois que je respire, un meurt quelque part dans le monde.

- Dans ce cas, lui répond l'homme, vous devriez changer de dentifrice....

**Toto est à l'école.
La maitresse lui demande de lui réciter
le verbe marcher à tout les temps.
Il répond:
je marche sous la pluie,
je marche sous la grêle,
je marche au soleil!**



Suggestions sur le « Bulletin Municipal ».

Pour toutes remarques éventuelles, veuillez remplir le cadre ci-dessous :

<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Nom et adresse :</p> <p>.....</p> <p>..... Boisville-la-Saint-Père.</p>

BULLETIN MUNICIPAL
MAIRIE DE BOISVILLE-LA-SAINT-PERE
1, RUE DU STADE
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PERE

Ou commissioncommunciationblsp@gmail.com

 : 02.37.99.32.28

Table des matières

Edito	1
La loi NOTRe : de quoi s'agit-il ?.....	2
La loi NOTRe : quelles conséquences pour notre commune ?.....	3
Comptes administratifs 2015.....	4
Etat civil.....	6
Espaces communaux	7
Vie communale - Démarches administratives	8
Vie pratique.....	9
Commission fêtes et manifestations	10
Commission travaux	11
Point covoiturage	12
Le centre d'intervention d'Allonnes	13
Les familles rurales	14
Association des chasseurs de Boisville.....	15
Le club de l'amitié	16
La vigilante du foot	17
Le tennis club.....	18
Le yoseikan budo.....	20
La gymnastique volontaire.....	21
Ecole maternelle/primaire	22
Association des parents d'élèves	23
La bibliothèque	24
La télévision numérique terrestre	25
Le SICTOM.....	28
Rappel : composition du conseil municipal 2014-2020.....	30
Quelques brèves de dernières minutes !!.....	32
Jumelage Voves-Stroncone.....	33
Un peu d'humour	34
Suggestions sur le « bulletin municipal ».....	35

BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE DE BOISVILLE-LA-SAINT-PERE
1, RUE DU STADE
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PERE

Ou commissioncommunciationblsp@gmail.com

☎ : 02.37.99.32.28